



Communauté d'Agglomération
Caudrésis-Catésis

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-200030633-20211213-2021_128-DE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 décembre 2021 – 18h00

Délibération n°2021/128

Date de convocation : 3 décembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille vingt et un, le treize décembre à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Busigny, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (53 titulaires et 1 suppléant) :

BASQUIN Alexandre, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, OLIVIER Jacques, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres excusés (3) :

DOYER Claude, BONIFACE Patrice, PLATEAU Marc

Membres absents (5) :

WAXIN Vincent, LOIGNON Laurent, GERARD Jean-Claude, BASQUIN Etienne, SOUPLY Paul

Membres ayant donné procuration (12) :

PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, GAVE Nathalie à OLIVIER Jacques, BALÉDENT Matthieu à RICHOMME Liliane, BERANGER Agnès à BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis à POULAIN Bernard, HISBERGUE Antoine à BONIFACE Didier, MATON Audrey à PRUVOT Brigitte, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, THUILLERZ Martine à POULAIN Bernard, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric, RICHEL Jean-Pierre à QUONIOU Henri

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carrières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Marets
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Salvigny

Délibération n°2021/128 : Portant présentation du rapport d'activités du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE) pour l'année 2020

Conformément à l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Yannick HERBET, Président du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin, a transmis le rapport d'activité 2020.

Ce rapport devant faire l'objet d'une communication au conseil communautaire en séance publique.

Vu la notification du rapport d'activité du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin le 25 octobre 2021 présenté lors du Comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin le 29 novembre 2021,

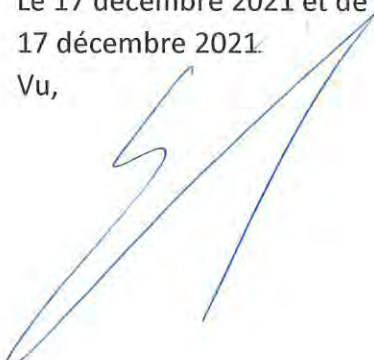
Vu le rapport d'activité du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin pour l'année 2020 annexé à la présente délibération,

Il est proposé au Conseil communautaire de prendre acte de la présentation du rapport d'activité du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin pour l'année 2020.

Document annexé : Rapport d'activités 2020 du SMABE

Adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 17 décembre 2021 et de la publication le
17 décembre 2021.
Vu,



Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 17 décembre 2021

Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional



Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

RAPPORT D'ACTIVITES 2020

ENTRETIEN ET RESTAURATION DES COURS D'EAU LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT AGRICOLE

DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ERCLIN
ET DES COURS D'EAU NON DOMANIAUX
SITUES SUR LE TERRITOIRE DU SMABE

SMABE

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ERCLIN
13 rue Berthelot - 59157 Beauvois-en-Cambresis
Tel: 03 27 85 29 02
Fax: 03 27 85 85 25

SOMMAIRE

1. GENERALITE.....	3
2. IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE	4
2.1. DESCRIPTION DE LA STRUCTURE.....	4
2.2. DESCRIPTION DU TERRITOIRE.....	5
2.3. MODALITES D'INTERVENTION.....	9
2.4. LISTE DES POSTES ENGAGES DANS L'OPERATION	9
3. L'APPEL A PROJET BIODIVERSITE.....	11
4. COMMUNICATION.....	14
4.1. Présentation aux communes	14
4.2. Documents de communication pour les usagers.....	15
5. LES INTERVENTIONS EN RIVIERE.....	16
5.1. Calendrier 2020	17
5.2. Suivi de l'entretien et de la restauration.....	18-30
5.3. Le plan de gestion.....	31
5.4 l'appel à projet plantation et renaturation du département.....	37-40
6. LA LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT AGRICOLE.....	41-44

1. Généralité

Nous vous présentons le rapport d'activité d'entretien et de restauration des cours d'eau afin de visualiser les opérations réalisées au cours des différentes saisons et les moyens mis en œuvre.

NOM :	Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Ercilin : SMABE
Intitulé du projet :	Rapport d'activité sur l'Entretien courant et la Restauration des cours d'eau du territoire du SMABE de l'année 2020.
Nature de l'opération	Travaux d'entretien et de restauration de cours d'eau : Ercilin, Torrent d'Esnes, Riot de la Ville, Riot de Fontaines.
Linéaire de berge concerné par le projet	145 km
Réalisation	L'intégralité des travaux d'entretien est réalisée en régie par l'équipe du SMABE. Celle-ci est composée d'un technicien de rivière, d'un adjoint technique et d'un contrat à durée déterminée.
Enjeux	<u>Les enjeux de l'entretien sont:</u> ➤ l'atteinte du Bon Etat Ecologique des masses d'eaux, ➤ la lutte contre les inondations, ➤ la préservation de la biodiversité, ➤ la lutte contre les espèces invasives. <u>Les masses d'eaux concernées sont :</u> Les 4 cours d'eau et leurs affluents ont un état écologique bon (Torrent d'Esnes) à mauvais (Ercilin). Les polluants retrouvés dans les masses d'eau impactent leur qualité générale. L'objectif d'atteinte du Bon Etat Ecologique de l'Ercilin est fixé à 2027.

2. Identification de la structure

2.1. DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

Nom	Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Ercilin (SMABE)
Représentant de la structure :	M. Yannick HERBET - Président
Adresse	13 rue Berthelot 59157 BEAUVOIS EN CAMBRESIS
Code postal - Ville	
N° SIREN / SIRET	
Téléphone	03 27 85 29 02
Fax	03 27 85 85 25
Nom du responsable administratif	M. Didier LECLERC
Qualité	Secrétaire administratif
Téléphone	03 27 85 29 02
Fax	03 27 85 85 25

Le Syndicat est administré par un comité syndical composé des représentants des communes sous la Présidence de M.Yannick HERBET. Le Bureau Syndical est composé des 3 vice-présidents.

Le Syndicat a pour personnel technique :

MOIRET Maxime	Technicien rivière et encadrant technique (temps plein)
NZETAKENNE Vanneck	Animatrice Erosion des sols (mi-temps)
SWIETLUCKI Pascal	Agent de rivière (temps plein)
CLEMENT François	Agent de rivière (temps plein)

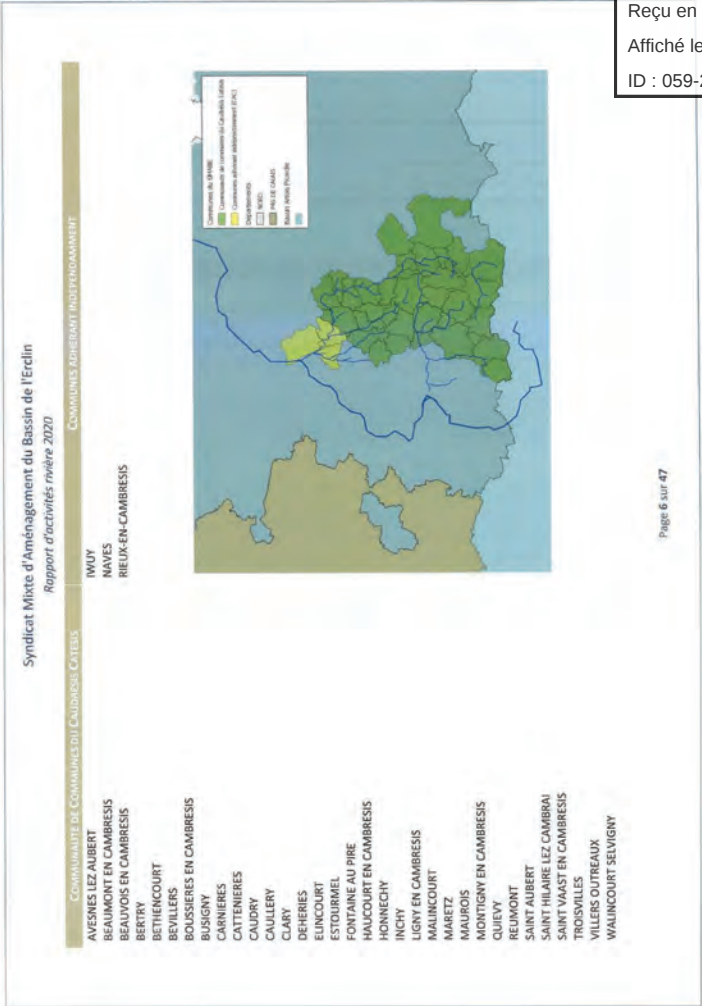
Le SMABE (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Ercilin) existe officiellement depuis le 1^{er} Janvier 2010 date à laquelle il a succédé au SIABE suite à la modification du périmètre d'intervention et des statuts de ce dernier. L'arrêté préfectoral du 20 Février 2012 a fixé la composition du SMABE (Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis, communes d'Iwuy, Naves et Rieux en Cis) et de son comité syndical.

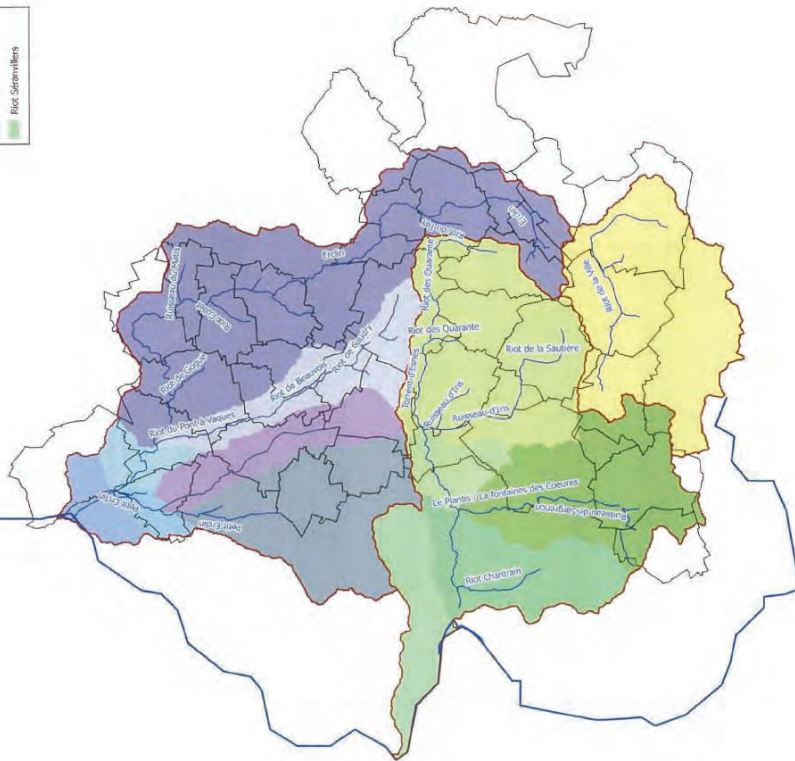
Le SMABE a pour missions :

- l'amélioration du fonctionnement du réseau hydraulique,
- la restauration écologique des cours d'eau et de leurs affluents,
- l'entretien des milieux aquatiques et des zones humides,
- la lutte contre les espèces invasives,
- la lutte contre l'érosion des sols,
- l'entretien des aménagements d'hydraulique douce.

2.2. CARTE DU TERRITOIRE

Les collectivités adhérentes au SMABE sont présentées page suivante :





Les masses d'eaux concernées sont :

L'Erclin, le Torrent d'Esnes et le Riot de la Ville sont des cours d'eau situés dans le Cambrésis. Seules les communes de Maretz et de Busigny sont concernées par le Riot de la Ville qui s'écoule ensuite dans l'Aisne. L'Erclin et le Torrent d'Esnes vont quant à eux se jeter dans l'Escaut.

Cours d'eau relevant de la compétence du SMABE

Nom du bassin versant	Cours d'eau des sous-bassin versant	Linéaire	Affluent	Linéaire
Bassin de l'Erclin	Erclin rivière Riot du Pont à Vaques	44,7 km 13 km		77,4 km
Bassin du Torrent d'Esnes	Petit Erclin Torrent d'Esnes (Wamelle)	19,7 km 19,5 km	Riot des Quarante Ruisseau d'Iris Ruisseau de Sargnon	52,3 km 11 km 15 km
Bassin du Riot de la Ville	Riot de la Ville (partie amont)	11,6 km	Riot Chantail Affluent	3,8 km 3,4 km



- ☒ En rouge, le bassin de l'Erclin.
- ☒ En jaune, le bassin du canal de Saint-Quentin (Lesdins) et l'Escaut.
- ☒ En gris, le territoire du SMABE.
- ☒ En bleu, le bassin Artois Picardie.

2.3. MODALITES D'INTERVENTION

Le SMABE intervient sur son territoire de manière à coordonner les actions des porteurs de projets en matière d'hydraulique. Le SMABE intervient en entretien de cours d'eau sur du foncier public (communal, communautaire) mais aussi chez des privés pour pallier à leur manque d'entretien et aux aménagements demandant une technique spécifique (génie écologique, entretien spécialisé...).

Le SMABE agit en cohérence avec les politiques du territoire et les textes réglementaires européens et nationaux (loi sur l'Eau, Code de l'Environnement, SDAGE, Trame verte et Bleue...).

Les interventions sont réalisées par l'équipe présentée précédemment et les déplacements sur site sont faits grâce au véhicule utilitaire du SMABE et au camion appartenant au Syndicat. L'équipe est équipée du matériel nécessaire aux interventions (élagueuses, tronçonneuses, débroussailluses, scies, sècheurs, équipements individuels...). Le chef d'équipe assure la coordination et la cohérence des actions, validées techniquement et politiquement par le Comité Syndical.

2.4. LISTE DES POSTES ENGAGES DANS L'OPERATION

4 postes sont engagés dans l'opération :

NOMS	ETP	MISSIONS
Maxime MOIRET	1 ETP	Terrain • Surveillance du cours d'eau • Planification et réalisation des travaux • Encadrement de l'équipe • Suivi des travaux • Contacts avec les mairies et les professionnels • Echanges avec les riverains Volet administratif • Courriers (information, sensibilisation,...) • Rapports (techniques, activités, cartes, demandes de subvention) • Diaporamas • Budget Formations Animations et visites
Vanneck NZETA KENNE	0,5 ETP	• Diagnostic de terrain • Animation agricole en lien rapproché avec les divers partenaires (AEAP, chambre d'agriculture, département, commune etc...) diagnostic de bassin versant, suivi des études • Suivi des ouvrages et leur entretien • Participation aux documents d'urbanisme

Pascal SWIETLICKI	1 ETP	Terrain • entretien et gestion des cours d'eau • entretien des ouvrages d'hydraulique douce • gestion du matériel
François CLEMENT	1 ETP	Terrain • entretien et gestion des cours d'eau • entretien des ouvrages d'hydraulique douce

3. L'APPEL A PROJET BIODIVERSITE

Un suivi régulier des aménagements réalisés ces dernières années demandant un suivi et un entretien permanent afin de favoriser un bon développement. En effet, l'appel à projet biodiversité porté par l'Agence de l'Eau a permis de réaliser des plantations le long des rivières sur le foncier public.



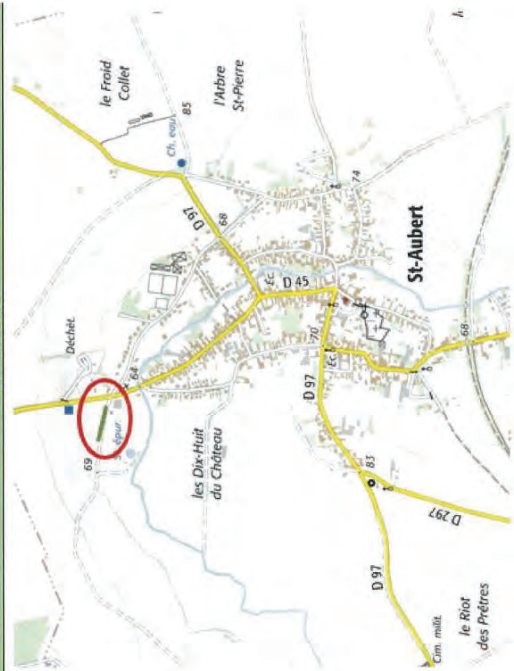
Dans le cadre de l'appel à projet biodiversité porté par l'Agence de l'Eau en 2019, 1715 mètres ont été plantés. Les communes de Busigny, Caudry, Fontaine au pire, Saint Aubert ont contribué à cet enrichissement.

LES TRONCONS CONCERNÉS

FONTAINE AU PIRE LOCALISATION



SAINT AUBERT LOCALISATION



CAUDRY-TROISVILLES LOCALISATION



4. COMMUNICATION

La communication est la clé de la réussite de tout projet. Que ce soit pour sa réalisation mais surtout pour sa pérennisation. Cette communication a lieu chaque jour sur le terrain avec les usagers et à chaque comité syndical.

4.1. Présentations aux communes

L'équipe technique du SMABE communique sur ses projets à l'occasion de chaque comité syndical mais aussi sur le terrain lors de visite de site.



Les missions du SMABE sont représentées à chaque déplacement dans les communes.

5. LES INTERVENTIONS EN RIVIERE

Le SMABE pilote l'entretien et la restauration des cours d'eau. Avec son expérience, le SMABE possède un programme d'entretien régulier, adapté aux saisons, aux sites et aux objectifs d'état écologique à atteindre.

L'entretien courant des cours d'eau a ainsi pour objectifs de :

- Surveiller l'état général du réseau hydrographique,
- Prévenir la formation des embâcles susceptibles de provoquer des inondations,
- Entretien du lit et les berges de manière écologique pour un maintien des accès et de l'écoulement,
- Entretien la végétation des berges (ripisylve)
- Communiquer et sensibiliser les riverains et les usagers de la rivière.

Le SMABE peut aussi être amené à intervenir localement à la place des riverains pour des opérations ponctuelles de restauration, les riverains n'entretenant pas suffisamment ou de manière inadaptée les berges ou le lit des cours d'eau. Le SMABE intervient aussi en domaine public dans le cadre d'aménagements de petite ampleur mais permettant de restaurer l'écoulement des eaux, la stabilité des berges et/ou la fonctionnalité paysagère d'un milieu.

Néanmoins, le SMABE n'a pas vocation à se substituer aux riverains qui ont des droits et des devoirs (art L215-14 du code de l'environnement). **Le SMABE intervient dans un intérêt commun.**

L'entretien courant des cours d'eau est accompagné d'actions de restaurations afin de :

- Lutter contre les espèces invasives,
- Mettre en place des protections de berge,
- Mettre en place des aménagements pour diversifier le cours d'eau,
- Végétaliser les berges,
- Restaurer la ripisylve.

C'est pourquoi un plan de gestion des cours d'eau est en cours d'instruction afin d'obtenir l'intérêt général de la mission.

4.2. Documents de communication pour les usagers

Des flyers et plaquettes ont été rédigés à l'attention des communes (élus, riverains) et des techniciens du territoire.

LES PARTENAIRES

TERRITOIRE ET GEMAPI

LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

ZEC de Rieux
7500 m3 stockés

ZEC de Beauvois
6500 m3 stockés

L'EXTRACTION DES EMBÂCLES

5.2. Suivi de l'entretien et de la restauration

EXTRACTIONS D'ARBRES TOMBÉS ET DE BRANCHES CASSEES

- Préservation des berges
- Lutte contre les inondations

L'entretien de la ripisylve consiste aussi en l'extraction des arbres tombés lors d'événements climatiques ou cédant sous leur poids. Les conséquences sur le risque inondation peuvent être sévères si rien n'est fait rapidement. Les essences rencontrées sont les peupliers, les saules et quelques autres essences (sureaux...). Les chablis sont gérés de manière à conserver la souche si possible. Les troncs sont débités pour laisser le bois sur place, les branches et branchages sont exportés.

BOUSSIERES

ERCLIN



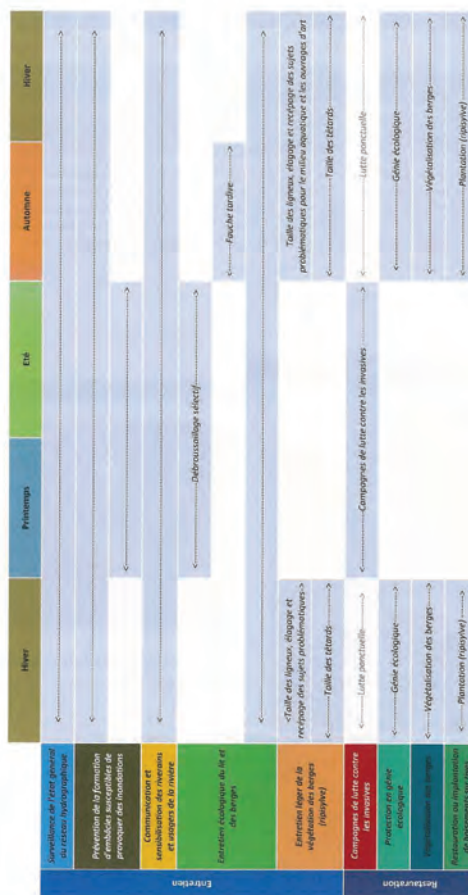
Le savoir-faire du personnel permet une grande réactivité.



Page 18 sur 47

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin Rapport d'activités rivière 2020

5.1. Calendrier 2020



Page 17 sur 47

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

505

ID : 059-200030633-20211213-2021_128-DE

ENTRETIEN ET RESTAURATION DE LA RIPISYLVE EN MILIEU RURAL ET AGRICOLE

- Préservation des berges
- Restauration de l'écoulement
- Amélioration du milieu aquatique
- Biodiversité

L'entretien régulier de la ripisylve doit se faire en respectant sa diversité, sa structure et les essences qui la composent. **L'entretien est donc adapté** et doit se faire léger sur les arbres ne présentant pas de risques vis-à-vis de la sécurité des personnes ou des inondations. L'entretien est plus marqué lorsqu'il s'agit de rétablir l'écoulement des riots, de diversifier le milieu ou de faire des puits de lumière pour permettre un meilleur fonctionnement du milieu.

BUSIGNY

RIOT DU PONT A VAQUES

RECEPAGE

Face à la faible largeur des riots, la ronce peut s'avérer envahissante. Il est donc nécessaire de restreindre son développement.

AVANT



APRES



BOUSSIERES

RIOT DU PONT A VAQUES

EXTRACTION D'ARBRES TOMBES



La nécessité de faire appel à des entreprises est parfois indispensable au vu de l'ampleur de la tâche. Cela permet une réactivité indéniable et préserver le bon écoulement des eaux.

AVESNES LES AUBERT

ERCLIN

DEBITAGE D'UN GHABLIS



L'aide technique des riverains est parfois nécessaire.



EXTRACTION D'ARBRES



Le rattrapage d'entretien consiste à entretenir un tronçon de cours d'eau ou de fossé qui n'a pas été entretenu de longue date. Cette situation montre à quel point l'entretien courant mené par le SMABE est indispensable pour ne pas se retrouver dans cette situation. Il permet de maintenir le bon état de fonctionnement du fossé. Cet entretien évite des travaux plus conséquents.



TABLE DES SAULES TÊTARDS

- Préservation des berges
- Biodiversité
- Patrimoine et cadre de vie

Les Saules têtards sont des essences adaptées aux milieux humides et ont de **multiples intérêts** pour les cours d'eau, la biodiversité et le paysage. Leur entretien permet de les pérenniser sur le territoire et d'assurer leur développement adapté à un milieu rivulaire. Leur entretien consiste à une **coupe** des branches tous les 7 à 8 ans environ. Les branches peuvent être récupérées en bois de chauffe pour le propriétaire mais aussi pour réaliser des pieux et des fagots pour les ouvrages en hydrauliques douces.

La conservation de ces arbres fait partie prenante de nos priorités.



Malgré la taille d'entretien menée sur les saules têtards, le temps a parfois raison de certains sujets. Cependant, leur conservation est de mise.

TABLE DES SAULES TÊTARDS



Conservation du patrimoine naturel et culturel



Habitat pour la faune cavernicole et xylophage

Préservation du paysage

Production de bois de chauffe

Maintien des berges



SURVEILLANCE APRES LA CRUE

- Surveillance générale du cours d'eau
- Planification des travaux

La gestion de la végétation du lit des cours d'eau permet de lutter contre les inondations et d'améliorer le bon écoulement. Néanmoins malgré un entretien régulier, lors d'une montée des eaux conséquente les sites susceptibles d'engendrer des problèmes sont surveillés. Bien souvent, il s'agit d'un rétrécissement du cours d'eau qui favorise la formation d'embâcles.

Par ailleurs, l'érosion des berges et le ruissellement agricole favorisent la sédimentation dans les zones d'expansions de crues. C'est pourquoi, une extraction de ces sédiments est nécessaire chaque année.

RIEUX EN CIS
ZONE D'EXPANSION DE CRUE

Les précipitations soutenues sont régulières, le dépôt de sédiment nécessite une extraction de ces derniers



RIEUX EN CIS
RIOT DU PONT A VAQUES

La surveillance du réseau permet de lutter efficacement contre les inondations.
Avec un régime torrentiel le Riot du Pont à Vaque demande une surveillance accrue suite aux éléments qu'il charrie.



BERTRY
RIOT DE LA LOUVIERE

GESTION DES OUVRAGES



CATTENIERES

RIOT DU PONT A VAQUES

EXTRACTION D'UN EMBACLE



RIEUX EN CIS

RIOT DU PONT A VAQUES

EXTRACTION D'UN EMBACLE



MALINCOURT
RIOT DE SARGRENON
AVANT



EXTRACTION D'UN EMBACLE
APRES

BOUSSIERES
RIOT DU PONT A VAQUES



EXTRACTION D'UN EMBACLE



RETRAIT DES EMBACLES

ENTRETIEN PAYSAGER
Favoriser le bon écoulement
Permettre l'installation d'hélophytes
Lutte contre les inondations

L'entretien paysager est adapté en zone urbanisée et aux abords des ponts. Il consiste à un passage plus régulier dans les communes pour faucher, débroussailler et élaguer la végétation pour un écoulement optimal mais aussi aménager les sites pour impacter visuellement. Ces interventions se réalisent toujours dans le respect de l'écosystème en sensibilisant les riverains.

RIEUX EN CIS
ERCLIN
DEBROUSSAILLAGE SELECTIF





Aux abords de la RD 942, dans le centre-ville, l'Erclyn est un élément phare du paysage. Les arbres présents sont conservés et des hélophytes permettent de diversifier le site.

TOUT LE TERRITOIRE DU SMABE

ERCLIN T. D'ESNES RIOT DE LA VILLE

AU PRINTEMPS ET A CHAQUE INTERVENTION

RAMASSAGE DES DECHETS

Le ramassage des déchets sur tout le linéaire pendant la période printanière et lors de chaque intervention est un travail fastidieux qui est l'une de nos priorités.



31

E N T R E E N P A Y S A G E R

FAUCHE TARDIVE

- Améliorer l'écoulement des eaux
- Améliorer la migration des sédiments
- Limiter le développement des ronces dans le lit mineur

BUSIGNY



Avant



Après

Soit un linéaire
total de 5 KM



Le fond du lit a été débroussaillé mais les abords ont été préservés afin de conserver une zone refuge.

page 32 sur 47

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 059-200030633-20211213-2021_128-DE

LUTTE CONTRE LES ESPECES INVASIVES

- Biodiversité du milieu
- Préservation des berges

Le piégeage des rats musqués permet de préserver les berges des terriers et limiter le risque d'effondrement voire de destruction d'ouvrages. Les fauches de Renouée du Japon et l'arrachage de la Balsamine de l'Himalaya permettent d'éviter la contamination des berges et de préserver la biodiversité locale sans concurrencer les autres espèces.

Pas de nouveaux massifs de Renouées du Japon ont été répertoriés sur le linéaire.

Les sites présents sont régulièrement fauchés afin de tendre vers l'épuisement. Des arbustes sont plantés en périphérie pour concurrencer les massifs. La maîtrise de leur développement est atteinte.



Débroussaillage régulier des massifs de Renouée avec plantations de noisetiers. Cette essence pousse rapidement afin de concurrencer dès que possible la Renouée du Japon

5.3 LE PLAN DE GESTION

LE PLAN DE GESTION

Le SMABE assure actuellement le portage d'un plan de gestion décennal sur l'ensemble des cours d'eau de la compétence SMABE. Ce plan de gestion établi à l'échelle du territoire du SMABE vise à améliorer les conditions d'écoulement des cours d'eau, les conditions de transport sédimentaire et à gérer la végétation rivulaire dans un objectif d'atteinte du bon état écologique des masses eaux. Ce plan de gestion permettra d'obtenir la Déclaration d'Intérêt Général. Il est actuellement complété par une étude faunistique et floristique pour connaître davantage ce milieu spécifique et adapter les travaux en fonction de la richesse du milieu.

Ce projet et les opérations d'entretien sont menés en cohérence avec les autres études du SMABE et les projets d'aménagement de bassin versant pour lutter contre l'érosion des sols et les ruissellements (démarche de concertation par sous-bassin versant pour la mise en œuvre d'aménagement d'hydraulique douce voire d'ouvrages de rétention). Des projets de Zones d'Expansion de Crues, d'aménagements hydrauliques, etc. viendront améliorer le fonctionnement global des bassins versants.

Le SMABE pilote donc ces projets et les réunions les concernant.

Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE) a souhaité élaborer un plan de gestion pluriannuel des cours d'eau sur son territoire de compétence afin d'atteindre le « bon état écologique des masses d'eau ».

Ce plan de gestion établi sur 10 ans par le bureau d'études VALETUDES a permis de déterminer les aménagements et travaux nécessaires à prendre en compte dans le cadre de la Déclaration d'Intérêt Général (DIG).

Pour certains de ces travaux, il a été mis en évidence la nécessité de réaliser un dossier réglementaire Loi sur l'Eau.

Etat initial :

Le secteur d'étude porte sur les 3 principaux cours d'eau (et leurs affluents respectifs) suivants :

- Erclin
- Torrent d'Esnes
- Riot de la ville

Situés dans le département du Nord, ces 3 bassins versants représentent un ensemble de réseau de cours d'eau d'environ 145 km.

Lors du diagnostic, de nombreux dysfonctionnements ont été recensés notamment :

- La construction d'obstacles à la libre circulation piscicole et sédimentaire (ponts sous dimensionnés, ouvrages créant des chutes et autres ouvrages);
- La destruction des habitats (colmatage, érosion, anthropisation, ...);

Le projet vise à :

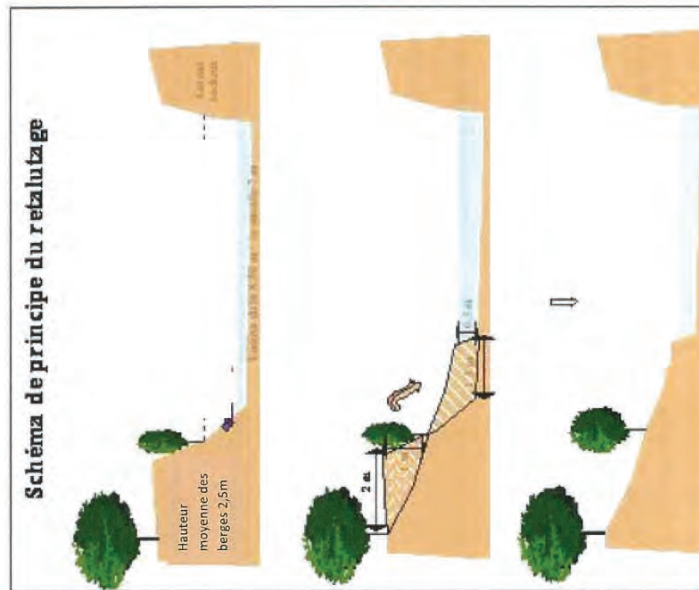
- Diversifier les habitats par :
 - Mise en place de banquettes d'hélophytes ;
 - La création de lit ;
 - Maintenir la stabilité des berges ;
 - Mise en place de protections de berges ;
 - Suppression de protections de berges ;
- Retalutage

Ce plan de gestion est composé d'un atlas cartographique définissant dans sa globalité les travaux à mener.

Afin de compléter ce document les services de l'Etat ont souhaité la réalisation d'un diagnostic écologique de l'ensemble du réseau. Cette étude réalisée va permettre l'obtention de la validation du dossier loi l'eau et du caractère d'intérêt public.

Ce diagnostic riche en information, permet de mieux connaître notre patrimoine naturel et de le prendre en considération lors de la phase travaux. En effet, tous travaux menés sur le cours d'eau ont un impact sur ce dernier.

QUELQUES EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS DU PDG LE RETALUTAGE



LES TECHNIQUES VEGETALES DE REFECTION DE BERGE

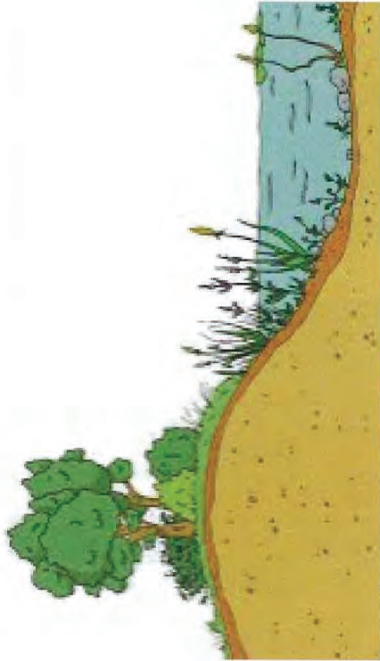
Les techniques végétales de réfection de berge permettent de consolider une berge dégradée. La technique est facile à mettre en œuvre malgré un savoir faire nécessaire. Ces techniques permettent de diversifier le milieu en minimisant les couts.



Exemple d'une technique végétale la fascine

LA CREATION DE RIPISYLVE

Les berges dépourvues de végétation arborée s'effondrent plus facilement du fait de l'absence de système racinaire en profondeur. La plantation d'essences locales permet de compenser ce manque.



L'implantation d'une ripisylve est techniquement assez simple. Il s'agit de connaître la station et les essences adaptées pour entreprendre des plantations.

La principale difficulté est la maîtrise foncière qui est majoritairement privée. C'est pour cela que le plan de gestion a été rédigé afin de prétendre au caractère général de l'aménagement du cours d'eau et obtenir la Déclaration d'Intérêt Général nécessaire à l'utilisation de fond public sur des propriétés privées.

ABATTAGE DE PEUPLIERS



Les peupliers en bordure de cours d'eau ont tendance à verser. En effet, leur enracinement traçant les rend instables. En plus de représenter un risque ils détruisent la berge en tombant. C'est pourquoi, le plan de gestion suggère de remplacer cette essence inadaptée par des essences

AVESNES LES AUBERT

Erclyn

Chablis





Face à l'urgence climatique et la dégradation de la biodiversité, le Département du Nord entend prendre sa part dans la transition écologique en portant un projet de société qui transformera les territoires et les modes de vie et rassemblera les nordistes. En application de ces grands principes et dans le cadre de sa nouvelle politique « Nord Durable » le Département du Nord met à disposition des porteurs de projet un nouveau dispositif d'aide technique et financière appelé « Plantation et Renaturation ».

Ce dispositif permet la plantation le long des cours d'eau, et au sein du bassin versant agricole tant que les parcelles concernées font partie d'une exploitation agricole.

Cet appel à projet a été lancé à l'automne 2020 et quelques projets ont déjà été lancés sur diverses communes. La phase travaux est prévue à l'hiver 2020-2021.

LES PROJETS

TRONCON 1

ST AUBERT
PLANTATION D'UNE RIPISYLVE

Ercelin



ZOOM SUR LES PARCELLES CONCERNÉES

TRONCON 2

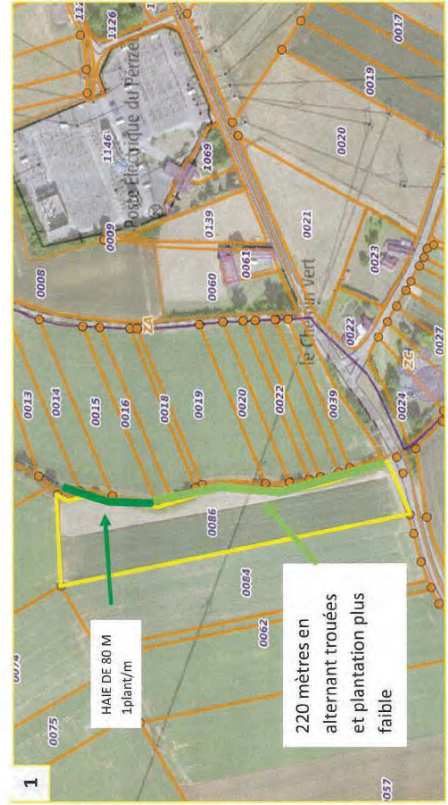
LOCALISATION

SELVIGNY
PLANTATION DE RIPISYLVE

Torrent d'Esnes



ZOOM SUR LES PARCELLES



Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

505

ID : 059-200030633-20211213-2021_128-DE

RIVE GAUCHE 300 mètres

TRONCON 3



Linéaire de 250 m le long de l'Erclyn.

TRONCON 4



6. LA LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT AGRICOLE

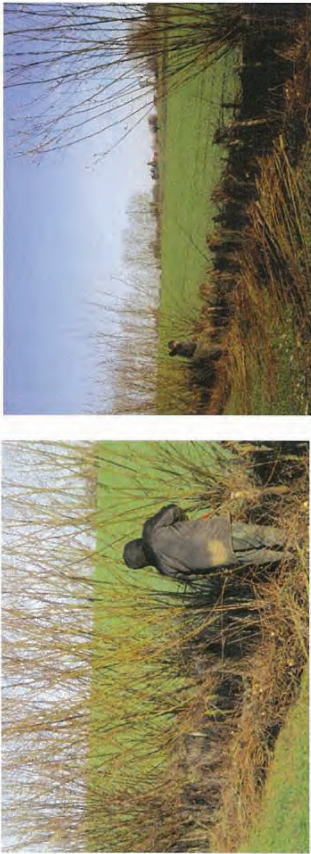
LES ACTIONS MENÉES SUR LES BASSINS VERSANTS

➤ ENTRETIEN COURANT DES AMÉNAGEMENTS D'HYDRAULIQUES DOUCES EN PLACE

Les aménagements d'hydrauliques douces limitent le ruissellement agricole. Ces aménagements sont vivants et nécessitent donc un entretien régulier pour limiter le développement végétatif et l'emprise foncière.

Cet entretien est aussi indispensable pour maintenir ces aménagements en bon état de fonctionnement.

EXEMPLE DE BERTRY



Les fascines demandent une taille annuelle ou bisannuelle en fonction la pousse. Cette taille permet aussi la recharge des fagots et pérenniser leur pouvoir filtrant.



LES PROJETS EN COURS

BANTEUX

Sur la commune de Banteux, de fortes pluviométries ont été à l'origine d'un ruissellement érosif occasionnant d'importantes coulées d'eaux boueuses. Ces ruissellements ont impacté la zone urbaine aval, notamment rues de la Vacquerie et de Cambrai. Les trois derniers épisodes, ayant fait l'objet d'un arrêté de reconnaissance de catastrophes naturelles « inondation », sont ceux du 7 et 23 juin 2016 et du 24 mai 2018.

Une étude a donc été menée sur ce vaste territoire afin d'apporter des solutions par les bials d'aménagement d'hydrauliques douces en lien rapproché avec la chambre d'agriculture et des aménagements structurants défini par le bureau d'étude Liose.

La DIG est à ce jour en consultation par les services de l'Etat et la négociation des ouvrages structurants est en cours.

Les aménagements d'hydrauliques douces devraient voir le jour en hiver 2021/2022.



La commune de Caudry est régulièrement sujette à des inondations, notamment au niveau du centre-ville. Des inondations plus locales sont également constatées au niveau des rues Aristide Briand et François Fénelon. Ces dernières sont notamment liées à des coulés d'eau boueuse d'origine agricole. Ces ruissellements boueux provoquent des désordres locaux et participent à l'inondation du centre-ville, au souillage des voiries et au colmatage du réseau pluvial existant.

Les aménagements d'hydrauliques douces ont été validés et des aménagements structurants sont nécessaires afin de rendre efficient ces aménagements.



En cas de fortes pluies, la rue du Docteur Nick (habitation de M. Vinchon notamment) située à l'entrée Ouest de Beaumont en Cambrésis est inondée par la combinaison des eaux pluviales urbaines et des eaux dévalant des champs situés en amont.

En 2011, le SMABE a demandé à Valétudes d'étudier une solution permettant de limiter ce phénomène. Depuis, la commune a proposé d'intervenir sur des parcelles particulières.

En 2020, l'objectif est d'apporter au Syndicat l'assistance technique pour faire des propositions et vérifier l'efficacité des aménagements vis-à-vis de la problématique locale, une animation agricole en lien étroit avec la chambre d'agriculture sera établie en automne 2021. Ce travail permettra de mettre en place des aménagements d'hydraulique douce et structurant au cas échéant.



Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le



ID : 059-200030633-20211213-2021_128-DE